



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUE DE PRESSE

Placer les changements climatiques au cœur des programmes de développement en Haïti

« Le monde doit trouver les moyens de s'adapter aux changements en cours. Et nous aurons besoin pour cela des ressources considérables ». Ban-Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies (1er janvier 2007 au 31 décembre 2016)

Port-au-Prince, le 15 septembre 2017 – Le Ministère de l'Environnement et celui de la Planification et de la Coopération Externe ont tenu ce vendredi 15 septembre, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un important atelier de sensibilisation sur le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques à l'attention des acteurs évoluant dans le domaine de l'environnement et l'aménagement du territoire et autres.

Cet atelier a permis de sensibiliser les acteurs, sur la nécessité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans tous les programmes à mettre en œuvre dans le pays dans une perspective de développement durable.

Haïti est particulièrement vulnérable aux changements climatiques et le coût lié aux dégâts y relatifs sera pharaonique si aucune démarche n'est entreprise de façon stratégique et opérationnelle. En effet, selon les conclusions d'une [étude sur l'estimation des coûts des impacts des changements climatiques en Haïti](#), ne pas agir aujourd'hui face aux changements climatiques coûterait à Haïti, 3 milliards USD jusqu'en 2025 alors que l'adaptation nécessiterait 261 millions USD sur cette même période. Ainsi, l'adaptation aux changements climatiques représenterait une économie de 1 milliard 500 millions USD en 2025 pour le pays en le comparant au coût de l'inaction.

Cette inaction en la matière se répercuterait particulièrement sur le secteur agricole, qui représente 26% du PIB en Haïti selon les informations disponibles. C'est en ce sens que la Directrice principale du PNUD, Yvonne HELLE, intervenant à cette atelier stratégique et pédagogique, a insisté sur le fait que le changement climatique pose de grands défis économiques et sociaux (au) **dans le pays**. Elle y voit une sérieuse menace pour les efforts de lutte contre la pauvreté, le renforcement de la sécurité alimentaire et le développement économique.

« Le Programme des Nations Unies pour le développement continuera à soutenir le Gouvernement haïtien dans ses efforts à faire face aux changements climatiques tout en promouvant une approche intersectorielle et une coordination renforcée de toutes les agences des Nations Unies et de la société civile haïtienne et la communauté internationale pour la prise en compte à moyen et à long terme de ces défis qui peuvent constituer un frein aux efforts de développement du pays » a-t-elle garanti.

À cette occasion, le Ministre de l'Environnement, Pierre Simon GEORGES a rappelé l'importance de ce processus pour le pays : « Avec le PNA, ce sera l'occasion d'intégrer pleinement la question d'adaptation au changement climatique dans la planification du développement au niveau national, de consolider notre économie et d'adopter une approche cohérente et stratégique en matière de lutte contre le changement climatique. La première étape du processus est la formulation du document de projet devant aider à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du PNA ».

Le Ministère de la Planification, Aviol FLEURANT, intervenant à cet événement a placé le processus d'élaboration du PNA dans le cadre d'une vision stratégique de développement du pays : « Cet exercice multisectoriel et multidimensionnel important à l'implémentation de la Politique Nationale sur les Changements Climatiques, doit constituer un moteur pour accélérer les Objectifs de Développement Durable (ODDs) en mettant en place des scénarios économiques et d'investissement ».

Le PNA rentre dans la droite ligne des actions prévues dans le cadre de la Contribution Prévues Déterminée Nationale (CPDN) conformément à la signature de l'Accord de Paris par Haïti. Avec ces outils, le pays répond à ses engagements de contribuer à lutter contre l'atteinte ou le dépassement du seuil d'augmentation de la température qui contribuerait à accentuer les modifications climatiques déjà en cours.

Un pays particulièrement vulnérable aux désastres naturels

96 % de la population haïtienne vit constamment sous la menace d'au moins deux aléas. Les données historiques disponibles conduisent globalement à conclure que les catastrophes liées aux conditions météorologiques auraient entraîné des dommages et des pertes annuelles estimés à environ 2 % du PIB de 1975 à 2016. En 2008, les tempêtes tropicales et les cyclones ont entraîné dans le pays des pertes estimées à 15 % du PIB. Le séisme du 12 janvier 2010 a entraîné la mort de 220 000 personnes, forcé le déplacement de 1,5 million de personnes et provoqué des destructions d'une valeur équivalant à 120 % du PIB. Ainsi, l'adaptation est fondamentale et l'inaction ne peut être une option.

-FIN -

Pour plus de détails merci de contacter :

*Remarais Yves Bernard, Chef Service de la Communication, MDE, +509 3170-119,
ybremarais@gmail.com*

*Mitchel Bernard, Coordoanteur de Communication, MPCE, 34410537
mitchell.bernard@mpce.gouv.ht*

Guillaume Joachin, Chargé de communication, PNUD Haïti, +509 3872 9372,
guillaume.joachin@undp.org